



Notice explicative du projet N°7.23

Installation d'une citerne de récupération des eaux pluviales des bâtiments communaux des Barils

Fiche-dispositif N°7 : amélioration de la qualité des services à la population dans une démarche de développement durable

Comité de Programmation du 10 mars 2014

I. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Présentation du projet

➤ **Contexte :**

La Commune des Barils est située à l'une des extrémités de la voie verte des Bois Francs, l'autre étant à Verneuil-sur-Avre. Aussi cette petite Commune de moins de 200 habitants entend valoriser son image auprès des habitants et des touristes de Center Parc tout proche.

Une des solutions retenue par la municipalité pour valoriser le cadre de vie local est le fleurissement du village. De nombreux massifs qui ont été réalisés et sont régulièrement entretenus par l'agent municipal.

Les habitants ont été incités à faire de même à travers un « concours des maisons fleuries ». Dans le même esprit, un verger-potager communal va être aménagé. Il doit permettre de susciter les rencontres entre les habitants.

Aussi, pour maîtriser le budget « espaces verts », les élus ont décidés de faire installer une citerne de récupération des eaux de pluie sur les principaux bâtiments communaux à savoir : la Mairie, la salle polyvalente et l'église.

Cette action s'inscrit dans la droite ligne de la création de places de parking végétalisées à la Maison des Barils (Cf. dossier LEADER n°7.1 « Economie d'énergie et énergie renouvelables à la Maison des Barils ») dont l'objet était de permettre l'infiltration des eaux de pluie par la limitation des surfaces imperméabilisées.

➤ **Objectifs du projet :**

- Réaliser des économies substantielles en eau pour l'arrosage des espaces verts sur la Commune
- Préserver la ressource en eau pendant les périodes de sécheresse, sans pour autant détériorer l'image attractive voulue par la Commune
- Montrer l'exemple aux habitants et les sensibiliser à réaliser des économies d'eau individuellement

➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

- Les agents municipaux
- Au final, les habitants des Barils

➤ **Contenu :**

La réserve d'eau permettra de récupérer les eaux pluviales de la mairie, la salle polyvalente et l'église. Au total, la surface collectée est de 405m² ce qui permettra de récupérer environ 266m³ d'eau de pluie chaque année.

Les élus ont choisi d'installer une citerne d'une capacité de 16 000L afin de disposer d'une réserve de consommation de 2 mois.

La citerne présente les caractéristiques suivantes :

- enterrée
- en polyéthylène pour sa facilité de transport et de mise en œuvre comparée au béton ainsi que pour sa durabilité (environ 15 ans)
- raccordée à un trop-plein afin d'évacuer les eaux collectées lorsque la citerne sera pleine
- équipée d'une pompe afin de permettre aux employés communaux de remplir aisément leur citerne d'arrosage. Un raccordement électrique sera donc nécessaire.

➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- 2011 : premières réflexions sur l'optimisation de la gestion des eaux pluviales à l'échelle des bâtiments communaux
- Avril 2013 : étude de dimensionnement confiée à Eure Aménagement Développement (EAD)
- Octobre 2013 : approbation du projet en conseil municipal et mise en concurrence des entreprises
- Décembre 2013 : recherche de financements
- Mars - Avril 2014 : réalisation des travaux
- Été 2014 : arrosage des massifs et nettoyage des voiries avec l'eau collectée

2. Localisation de l'opération

➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

- Mairie, salle polyvalente et église des Barils

➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

- Commune des Barils

II. EVALUATION DU PROJET

➤ Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :

1. Capacité de la citerne installée : 16 000L
2. Nombre d'entreprises contactées : 3
3. Temps passé sur place par le bureau d'étude : 1 demi-journée

➤ Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :

1. Consommation mensuelle moyenne en eau : 7m³
2. Réserve de consommation de la citerne : environ 2 mois
3. Economies réalisées selon les tarifs en vigueur sur la Commune en 2013¹ : environ 170€/an

➤ Critères de notation

Partenariat/Concertation :

Les élus ont commandé une étude de faisabilité technique à Eure Aménagement Développement (EAD) pour mieux définir leurs besoins, notamment concernant la capacité de la citerne et le réseau de canalisation pour relier les bâtiments entre eux.

L'Agence de l'Eau a été consultée afin de bénéficier d'un retour sur des expériences similaires.

Caractère pilote/Innovation :

La démarche intégrée de la Commune des Barils concernant la gestion des eaux pluviales est innovante (réflexion à la fois sur la limitation de l'artificialisation des sols et sur les économies d'eau dans l'entretien des espaces fleuris).

Le caractère pédagogique voulu par les élus (mener une action exemplaire afin d'inciter par la suite les ménages à faire de même) est remarquable.

Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?* Les élus avec l'aide d'EAD
- *Comment ?* par le biais d'une visite sur place et d'un rapport d'étude
- *A quelle échelle ?* à l'échelle des bâtiments communaux
- *Un document a-t-il été réalisé ?* le rapport d'étude d'EAD

Social :

A travers ce projet, la Commune des Barils veut montrer l'exemple auprès de ses administrés en mettant en œuvre des actions permettant de préserver les ressources naturelles.

Les agents municipaux qui sont chargés de l'entretien et du fleurissement du village sont ainsi sensibilisés à la démarche par ce nouvel outil mis à leur disposition.

Ecologie/Environnement :

Ce projet contribue à préserver la ressource en eau, notamment en période estivale, lorsque les besoins en arrosage des massifs et du potager sont les plus importants.

Sa dimension pédagogique pourra inciter les habitants et les agents municipaux à revoir leurs propres usages de l'eau.

Economie :

A terme, ce projet fera réaliser des économies sur la facture d'eau de la Commune : de l'ordre de 170€/an.

Ce projet représente un marché supplémentaire potentiel pour les entreprises artisanales locales.

¹ 1,987€ le m³

III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Fourniture et pose de la citerne de récupération des eaux pluviales	12 539,34
Alimentation électrique de la pompe	350,57
Coût prévisionnel du projet	12 889,91

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	<i>0,00</i>
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	<i>5 800,46</i>
Autofinancement	5 800,46
Emprunt	
Sous-total contrepartie nationale	5 800,46
Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER	7 089,45
Sous-total financements publics	12 889,91

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
Sous-total financeurs privés	0,00

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
Sous-total recettes prévisionnelles	0,00

TOTAL = coût général du projet	12 889,91
---------------------------------------	------------------